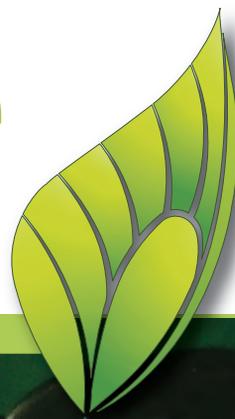


# La Feuille du Bois

Journal municipal d'informations - Octobre 2011 - n°66

[www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)



**La rentrée culturelle et scolaire**



Ville jumelée  
avec Tirschenreuth



## Édito

Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Si le beau temps n'a pas été au rendez-vous pour une majorité d'entre nous durant ces quelques semaines d'été, j'espère au moins qu'elles vous ont été profitables et qu'elles vous ont permis de vous ressourcer. La rentrée achevée, avec cette année des effectifs en hausse et une classe supplémentaire à l'école des Renondaines, une nouvelle année scolaire commence. Il en est ainsi, aussi, pour nos activités professionnelles ou associatives, dès la fête des associations. Chaque année, ces deux mois correspondant aux vacances scolaires d'été sont utilisés pour mener à bien et dans de meilleures conditions d'exécution, un certain nombre de travaux. Vous découvrirez dans ce journal que la collectivité n'a pas failli à la règle et qu'un nombre important de travaux a été réalisé dans nos écoles et dans divers autres bâtiments communaux. Le Conseil Général de l'Essonne a également réalisé le passage sécurisé au niveau

de l'arrêt de bus des "Joncs Marins" sur la RN 20. La demande commune exprimée par les élus des villes de Ballainvilliers et de La Ville du Bois a été entendue et défendue par le vice-président en place alors, avant les dernières élections cantonales, Gérard Funés. Espérons que ce passage sécurisé ainsi que la limitation de vitesse à 50km/h qui l'accompagnera, mettront un terme aux accidents de piétons dans ce secteur d'activités et d'habitations. La reprise concerne aussi nos projets communaux. L'adoption du Plan Local d'Urbanisme, par les élus en juin dernier, se poursuit par l'enquête publique dès l'automne prochain. Les dispositions de ce plan doivent permettre à la ville d'évoluer durant les 10 années qui suivent au niveau de la démographie, des équipements publics, des activités économiques, de l'environnement, notamment aux abords de l'axe RN 20 soumis à une requalification majeure annoncée. L'opération des Bartelottes, comprenant une nouvelle école et un gymnase, progresse également. Je vous rappelle que l'ouverture de ces nouvelles structures est programmée pour le mois de septembre 2013. D'autres opérations concernant les travaux

de voirie, ou le réaménagement du cimetière et de ses accès, sont en cours de préparation. Nous devrions également lancer d'autres marchés relatifs entre autres à l'éclairage public, qui prévoira un volet modernisation en vue de réaliser des économies d'énergie, ou le mobilier urbain afin d'améliorer une signalisation jugée incomplète et défaillante... Comme vous pouvez le lire, et j'espère vous en rendre compte au fil des ans, la commune évolue et se transforme à un rythme compatible avec ses finances, qui sont issues des dotations de l'Etat, de la communauté d'agglomération, et surtout de l'imposition locale. Les taux concernant cette dernière n'ont pas augmenté depuis 16 années. Ils ont baissé de 10,5 % de 1995 à 2001 et sont restés stables depuis lors. Les réponses apportées aux besoins exprimés ne peuvent se concevoir dans ces conditions, à l'issue des choix opérés, qu'au moyen d'une gestion rigoureuse, synonyme de recherche de subventions et d'une volonté municipale de maintenir cette direction, tant que possible.

*Cordialement,  
Votre maire, Jean-Pierre Meur*

## Sommaire

<b>Retour en images</b>	Page 3
"Ce qu'il s'est passé à La Ville du Bois"	
<b>Dossier</b>	Page 8
La rentrée culturelle et scolaire	
<b>Décisions du Conseil municipal</b>	Page 14
<b>Europ'Essonne</b>	Page 15
<b>Urbanisme &amp; Travaux</b>	Page 16
<b>Environnement &amp; Cadre de vie</b>	Page 17
<b>Éducatif</b>	Page 24
<b>Prévention &amp; Sécurité</b>	Page 24
<b>Petite enfance</b>	Page 25
<b>Social</b>	Page 26
<b>Jeunesse</b>	Page 26
<b>Culture</b>	Page 27
<b>Associations</b>	Page 28
<b>Vie locale</b>	Page 29
<b>Informations générales</b>	Page 30
<b>Rendez-vous</b>	Page 32
<b>Fil de la vie</b>	Page 32

La Feuille du Bois  
Journal municipal d'informations trimestriel  
Tirage : 3 200 exemplaires

### Editeur

Mairie de La Ville du Bois  
Tél. : 01 64 49 59 49  
www.lavilledubois.fr  
Directeur de publication : Jean-Pierre Meur  
Co-directrice : Régine Donneger  
Rédactrice : Sylvie Macquet  
Photos : José Vinales, Sylvie Macquet et autres contributeurs  
Conception/Impression : Rouget Communication  
(2 rue Edison, 91620 Nozay)

### Contact

Service Communication  
Tél. : 01 64 49 55 38  
communication@lavilledubois.fr



## Célébration du 8 Mai 1945



66<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 à La Ville du Bois. Ici, la procession s'arrête devant le mémorial Jean Moulin.

## Balle aux prisonniers



Le 8 mai, 5 équipes se rencontrent lors de la balle aux prisonniers, pour une journée conviviale et sportive. Les médailles sont remises à tous les participants.

## Journée de la petite enfance



© Clear Prod

© Clear Prod



En mai, la bibliothèque organise une soirée de contes pour adultes, autour de l'autisme. Marc Buléon, de l'association "Mots et Couleurs", présente le fruit d'un travail qu'il mène depuis cinq ans auprès de huit conteurs-musiciens autistes adultes.



© Clear Prod

Les tout-petits, leurs parents et les professionnels de la ville se sont donné rendez-vous le 14 mai pour la journée de la petite enfance. Ateliers autour des cinq sens (musique, massage bébé...), informations, baby puces rythment ce temps fort.



## Pour les plus de 65 ans



Les seniors de plus de 65 ans se retrouvent au petit gymnase, le 14 mai, pour fêter le printemps, autour d'un repas offert par la municipalité et organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Certains préféreront participer à la sortie au jardin Albert Kahn, près de Boulogne, le 8 juin.

## Foulées de La Ville du Bois



Le 15 mai, petit mot du maire, au départ de la 13<sup>e</sup> édition des "Foulées", qui attirent chaque année près de 50 sportifs.

## Fête des écoles



L'école des Renondaines ouvre le bal, le 28 mai, avec la fête de fin d'année des maternels, CP et CE1.



Danses et animations pour tous lors de la fête de l'école Notre Dame, le 19 juin.



Les enseignants d'Ambroise Paré ont choisi cette année de marquer la fin d'année avec plusieurs spectacles en juin. Le 25 du même mois, les stands et animations accueillent parents, enfants et enseignants.



Le matin même, Marie Curie arbore, comme chaque année, une multitude de couleurs, pour le plaisir de tous les yeux !

## Sortie de fin d'année de la petite enfance



Le 10 juin, "Fami parc" en Seine-et-Marne a reçu 109 personnes de La Ville du Bois, dont 61 enfants, pour la sortie de fin d'année de la petite enfance.

## L'Appel du 18 Juin



La municipalité et les anciens combattants célèbrent le 71<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle du 18 Juin.

## Critérium du jeune conducteur



Comme chaque année fin juin, la ville et "l'Automobile Club de l'Ouest" organisent le "critérium du jeune conducteur". La finale réunit les meilleurs de chaque classe de CM1 et CM2, et se termine par la remise des médailles. Au centre, les trois premiers.

## Fête de la jeunesse



En juin, 65 jeunes (40 en 2010) participent à la fête du Micado. L'atelier hip hop fait son "show", puis barbecue et soirée dansante animée par les jeunes s'enchaînent.

## Fête de la musique



Saison des fêtes en juin, à La Ville du Bois comme ailleurs : la musique réunit tous les âges, devant la mairie.

## Fête des associations et vide-grenier



Si nombre d'animations n'ont pu avoir lieu à cause de la pluie, les stands des associations et les étalages du vide-grenier ont accueilli les passants.

© Olivier Lévêque

## Flambeaux, feu et bal



© Olivier Lévêque



© Olivier Lévêque



© Olivier Lévêque

Après la distribution des lampions, la procession se met en route en direction du stade, accompagnée de la "Batucada". Le feu d'artifice est envoyé et la soirée se termine autour du groupe Phostnot'.

## Saint Fiacre



Marquée par son 10<sup>e</sup> anniversaire et par le 10<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, la Saint Fiacre est inaugurée par un lâcher de pigeons, devant Jean-Pierre Meur, maire, et Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports, du Logement.



Le fiacre emmène les Urbisylvains faire un tour de ville historique, commenté par M. Guihou, mémoire de La Ville du Bois. Place Beaulieu, des animations variées sont proposées : balades en poney, structures gonflables... et des vieux métiers présentés. Le stand info-énergie d'Europ'Essonne reçoit les badauds soucieux de limiter leur consommation énergétique.

## Les 10 ans du jumelage



La première étape du jumelage a lieu à Tirschenreuth, du 2 au 5 juin.



En septembre, une exposition à la bibliothèque marque l'événement.



@ Clear Prod



@ Clear Prod



@ Clear Prod

C'est le 3 septembre, veille de la Saint Fiacre, que le serment est renouvelé à La Ville du Bois, lors d'une cérémonie officielle.



# Et c'est reparti !



La retraite aux flambeaux est l'une des premières manifestations de l'année scolaire

© Olivier Lévêque

*Ecole, travail, sorties et activités de loisirs...  
Tout le monde a repris le "train train" quotidien.  
La "Feuille du Bois" fait le point sur  
la saison culturelle et sur la rentrée,  
scolaire notamment.*

## La rentrée culturelle

Pour vous permettre de planifier vos week-ends, sous réserve de changements de dernière minute, voici le programme culturel de l'année scolaire.

	Dates	Lieux	Publics
Fête de la science	Du 8 au 16 octobre 2011	Escale + bibliothèque	Tout public
Fest-Noz	15 octobre	Escale	Tout public
Semaine bleue	19 octobre	Escale	65 ans et plus
Salon des passionnés	18 au 20 novembre	Escale	Tout public
Concert de la Sainte Cécile	26 novembre	Eglise	Tout public
Marché de Noël	26 et 27 novembre	Escale	Tout public
Téléthon	2 et 3 décembre	Escale	Tout public
Carnaval de la petite enfance	16 mars 2012	Ville + Escale	0-3 ans
Carnaval	17 mars	Escale + place Beaulieu	Tout public (familial)
Rencontres du jazz	Du 23 au 25 mars	Escale	Amateurs de jazz ados & adultes
Brocante	15 avril	Centre ville	
Balle aux prisonniers	13 mai	Stade	Tout public (familial)
Foulées	20 mai	Ville + bois	Sportifs adultes
Fête des voisins	25 mai	Place Beaulieu	Tout public (familial)
Fête de la peinture	3 juin	Ville	Enfants & adultes
Fête de la musique	21 juin	Place du Général de Gaulle	Tout public
Gala de l'école de musique et de danse	30 juin	Escale	Tout public
Fête des écoles	Juin		Tout public

## La rentrée associative

Deux nouvelles associations ont vu le jour à La Ville du Bois : "GIV" et "Les enfants du Vietnam Kim Yên".

- Créée en mai 2011, l'association GIV organise des événements qui rassemblent les joueurs de jeu vidéo, le temps d'un week-end. Plusieurs activités sont proposées aux joueurs et visiteurs (inscription obligatoire sur [www.giv-lan.fr](http://www.giv-lan.fr)). L'association est ouverte aux adultes, à partir de 16 ans. Contact : [contact@giv-lan.fr](mailto:contact@giv-lan.fr)
- Depuis juin 2011, l'association "Les enfants du Vietnam Kim Yên" est domiciliée à La Ville du Bois. Elle vise à réunir des fonds pour soutenir des projets en faveur des enfants, au Vietnam (lire en page 28). Contact : 01 69 01 05 41 ou [lnphamvan@free.fr](mailto:lnphamvan@free.fr)

## La rentrée des enfants et des jeunes



*Les sanitaires de l'école Ambroise Paré, au démarrage des Visites de fin de chantier, par le maire et la directrice générale des services, à l'école des Renondaines.*

Le 5 septembre dernier, une nouvelle rentrée scolaire a débuté pour les enfants du premier degré, après de nombreux travaux dans les écoles qui ont largement contribué au bon déroulement de cette étape dans la vie des enfants et de leurs "éducateurs".

L'école des Renondaines a une toiture entièrement refaite. Les points de surchauffe ont été limités (suppression de surfaces vitrées notamment), 10 centimètres de laine de roche permettant un meilleur isolement ont été posés et un procédé d'étanchéité adapté à la structure bois, augmentant la sécurité en cas d'incendie, a été installé.

De plus, la chaudière a été remplacée et des têtes thermostatiques ont été posées ou remplacées. La télégestion de la chaufferie est en cours d'installation ; ceci permettra la gestion à distance de la température. Pour limiter les dépenses, la ville a profité des échafaudages pour démarrer le ravalement de l'école.

La mairie a obtenu une subvention de l'Etat de 30 % pour financer ces travaux lourds et coûteux (estimation totale : 293 000 € HT), mais nécessaires, pour un mieux vivre des enfants, des équipes enseignantes et du personnel municipal qui travaille dans cette école.

Dans les écoles Ambroise Paré et Marie Curie, les sanitaires ont été refaits. Dans la maternelle, ceux du haut ont été réagencés et, dans ceux du bas à gauche de l'entrée, la peinture a été rafraîchie.

Par ailleurs, du fait des nombreux travaux dans les écoles et de la présence des enfants des accueils de loisirs, le ménage d'été des agents d'entretien municipaux a été alourdi, mais mené à bien.

*Travaux de rénovation.*





## Des écoles implantées dans la vie locale

La commune propose aux écoles de participer à quelques actions :

- en décembre, "Téléthon" ;
- en mars, fête communale "Le carnaval de Bineau" ;
- en mars également, pour les CE1 et CE2, en partenariat avec la police municipale, sensibilisation aux déplacements sur les trottoirs et à la traversée des passages piétons ;
- en avril, pour les CM1 et CM2, en partenariat avec l'association "Automobile Club de l'Ouest" (organisatrice des "24 Heures du Mans"), grande action de prévention routière, avec un parcours pédagogique à bord de voitures électriques.



Pour mener leurs activités hebdomadaires et autres projets, la ville met à la disposition des écoles de multiples moyens matériels et humains :

- des intervenants communaux : Thierry Soraruff pour le sport, Anne Kastelik pour la musique ;
- des moyens financiers pour permettre l'organisation des "classes transplantées" à destination des élèves élémentaires (plus de 6 ans uniquement) ;
- des installations : créneaux horaires dans les salles sportives et culturelles, ainsi qu'à la bibliothèque municipale, et espace informatique dans les écoles Ambroise Paré et Renondaines pour faciliter l'approche des nouvelles technologies et passer le Brevet Informatique (B2I).

En outre, les écoles disposent de créneaux spécifiques à la piscine intercommunale de Monthéry.

## 3 écoles, 3 équipes

### Ecole maternelle Marie Curie

175 élèves répartis en 6 classes

Directrice : Stéphanie Blanchet

Enseignants : Mesdames Margottin, Daoud, Krabecki, Pannetier et Lavaud

Cette équipe enseignante est assistée de 5 agents communaux (ATSEM) qui contribuent à l'accueil des enfants, à l'organisation des ateliers scolaires et à l'entretien des locaux.

### Ecole élémentaire Ambroise Paré

406 élèves répartis en 15 classes

Directrice : Catherine Josse

Enseignants : Mesdames Bruère, Lopes, Garnier, Greneche, Baty, Defaye, Robin, Le Boucher, Jay, Molinet, Musial, Lacombe, Lefort, Nobine, Malmasson et Messieurs Refray et Vaysette

Une équipe d'agents de la ville sont présents en journée pour entretenir au mieux les locaux de cette école. Les sanitaires sont nettoyés après chaque récréation pour le confort des enfants.

### Ecole primaire des Renondaines

170 élèves répartis en 6 classes

Directrice : Audrey David

Enseignants : Mesdames Mey, Vincenot, Barera, Valente et Savary

Cette équipe enseignante est assistée de 3 agents communaux (ATSEM) qui contribuent à l'accueil des enfants d'âge maternel, à l'organisation des ateliers scolaires et à l'entretien des locaux.

### L'ouverture d'une 7<sup>e</sup> classe

Depuis quelques années, le seuil d'ouverture de l'école des Renondaines était sur le point d'être atteint. C'est chose faite depuis cette rentrée. En effet, la ville observe un fort renouvellement de la population ainsi qu'une augmentation confirmée par le recensement réalisé en février dernier.

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs de la vie scolaire (parents d'élèves, enseignants et mairie), les instances de l'Education Nationale ont acté ces évolutions et ont validé l'ouverture d'une 7<sup>e</sup> classe. Ceci a permis aux enfants (notamment) de bénéficier de conditions d'accueil et d'apprentissage plus favorables. L'enseignante a pris ses fonctions le mardi 13 septembre.

### Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)

Equipe : Mesdames Pujol, Mary, Tardieu et Monsieur Pré

Le RASED a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles primaires, à la demande des enseignants de ces classes, des parents et parfois des enfants eux-mêmes. Il comprend des enseignants spécialisés (maître "E" pour les difficultés d'apprentissage et maître "G" pour les difficultés d'adaptation à l'école) et une psychologue scolaire.

## Une nouvelle école au nord de la ville



Il est du ressort de la commune d'accueillir tous les enfants de son territoire en âge d'être scolarisés. La population augmentant d'année en année, du fait notamment de la construction de petits immeubles, il est envisagé l'implantation d'une nouvelle école dans le secteur nord.

L'étude du projet des "Bartelottes" avance. La volonté est d'ouvrir cette école en septembre 2013. Le cabinet d'architectes "Nomades" a été choisi pour construire l'école et son gymnase attenant. Les aménagements extérieurs sont à l'étude. Courant novembre, les permis de construire de ces deux projets vont être déposés. Les travaux de voirie commenceront début 2012, suivis par le début du chantier des équipements.

## Venir et manger à l'école

### Le transport



Gérant depuis longtemps le transport scolaire pour les collégiens, le Conseil Général s'occupe également depuis cette année des "lignes spéciales", c'est-à-dire du transport des élèves élémentaires (du CP au CM2) à La Ville du Bois. De nouvelles directives devaient être applicables par les autorités compétentes pour 2011-2012, imposant la règle des "3 kilomètres de distance entre le domicile et l'école". Ainsi, les lignes de car ne seraient plus subven-

tionnées si les élèves habitent à moins de 3 kilomètres de leur école. Ceci pourrait avoir pour implication, à La Ville du Bois, de remettre en cause l'existence même de ces navettes.

Le Conseil Général a maintenu les subventions pour cette rentrée mais la question n'est que reportée... A ce jour, nous attendons des compléments d'information pour la future rentrée et la confirmation ou non des nouveaux critères. A terme, il s'agit de savoir si ces lignes seront bien maintenues. Dossier à suivre...

## La restauration

Le chef de cuisine (Grégory Lanaud) et les agents de restauration élaborent sur place les repas destinés aux enfants de la commune (cuisine dite traditionnelle). Les denrées, fraîches, sont fournies par RGC, spécialiste de la restauration en repas livrés.

En plus des règles spécifiques et réglementaires, la commune a fixé des obligations qui contribuent à améliorer la qualité des repas :

- de la viande labellisée et de premier choix uniquement ;
- la découverte de repas "Bio" ;
- des modifications du menu proposées par le prestataire, à condition que le composant soit remplacé par un produit de même catégorie, respectant l'équilibre alimentaire et contribuant ainsi à la prévention de l'obésité ;
- des repas thématiques plus fréquents et plus originaux qui permettent aux enfants de "voyager" via leur assiette ;



- des légumes et fruits frais de saison, privilégiant les producteurs "locaux". Ce dernier point contribuera indirectement au développement durable en évitant des produits hors-saison venant de pays lointains.

Pour rappel, la commune ne prévoit que des aménagements de repas ou autorise les paniers repas uniquement dans le cas d'indication médicale, confirmée par un PAI signé par les médecins compétents.

## Les vacances scolaires 2011-2012

### Toussaint :

Du samedi 22 octobre au mercredi 2 novembre inclus

### Noël :

Du samedi 17 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus

### Hiver :

Du samedi 18 février au dimanche 4 mars inclus

### Printemps :

Du samedi 14 au dimanche 29 avril inclus

### Été :

Le vendredi 6 juillet 2012 (au matin)



## Autour de l'école, l'accueil des enfants

Cette année, les enfants vont découvrir un nouveau thème : "Uni-vers". La façon de l'écrire peut être multiple, ce qui promet des moments riches en rebondissements et sans nul doute très drôles.



Comme chaque année, des séjours de vacances seront proposés. Les équipes d'animation construisent eux-mêmes les séjours pour adapter les activités aux enfants et s'assurer de la qualité des différents prestataires. Cette démarche permet l'organisation de séjours encore mieux construits, en toute sécurité pour les enfants.

Pour rappel, les animateurs de la commune sont qualifiés (minimum BAFA) et majoritairement titulaires du "Brevet de Secourisme". Est désigné "assistant" l'animateur qui suit les PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) des enfants ayant des impératifs médicaux sur le court ou long terme.



### La ferme de La Croix Saint Jacques

Directrice : Adeline Coulloux

Animateurs : Julie Dauphin, Fanny Begnis, Ouafa Bitel, Virginie Aubeneau, Annabella De Brito, Magali Cochet, Déborah Merckel et Antoine Lavergne

Accueil des enfants des écoles élémentaires Ambroise Paré et Notre Dame, en semaine scolaire, et de tous les enfants de la ville lors des vacances scolaires (sauf exceptions).

### Les Renondaines

Directrice : Céline Le Roy

Animatrices : Patricia Talbi, Sonia Loos, Karen Mathoux, Christelle Dumenil, Anne-Lise Souiller et Kimberley Moreau

Accueil des enfants de l'école primaire des Renondaines en semaine scolaire.

### Accueil du centre ville

Directrice : Anaïs Soutumier

Animatrices : Pierrette Vogel, Christelle Camelin, Nelly Bonnard, Delphine Devouge, Nathalie Touzard et Anaïs Bratz-Pinhel

Accueil des enfants des écoles maternelles Marie Curie et Notre Dame, en semaine scolaire.

## La petite enfance



Au multi-accueil, deux auxiliaires de puériculture sont venues renforcer l'équipe. L'équipe ainsi partiellement renouvelée, également par une aide auxiliaire et une éducatrice de jeunes enfants pour un remplacement congé maternité jusqu'à la fin de l'année, a élaboré son projet d'année.

La structure recevra Ingrid, de la bibliothèque, pour proposer des lectures individuelles aux tout-petits. Des ateliers motricité auront lieu tous les mercredis, dont deux sur quatre avec l'éducateur sportif. Des sorties seront organisées pour que les bambins découvrent la nature, observent, expérimentent. Certains repas et pique-niques seront préparés avec eux et des séances d'éveil musical organisés le jeudi au multi-accueil et au Relais Assistantes Maternelles. Enfin, les bébés pourront pratiquer des séances de massage à l'accueil parents-enfants.

## La jeunesse



Les jeunes adolescents (11-14 ans) de La Ville du Bois sont accueillis tous les soirs de la semaine scolaire, de 17h à 19h, et le mercredi de 13h30 à 19h. L'équipe aide les collégiens à faire leurs devoirs les mardis, jeudis et vendredis. Un atelier sportif est animé par Thierry Soraruff, éducateur sportif, tous les mercredis à partir de 15h30 (foot en salle puis autre sport). Les autres peuvent faire de la cuisine, des travaux manuels ou des jeux de société. Certains mercredis, les CM2 accueillis à la ferme rejoignent l'atelier de leur choix au Micado. Les jeunes peuvent également participer à la soirée organisée une fois par mois.

Un programme riche et varié est élaboré pour toutes les vacances scolaires. Et, cette année, un séjour aux sports d'hiver est envisagé.

En outre, l'équipe du Micado anime le temps du midi au collège Louise Weiss de Nozay : atelier manuel le mardi, ouverture du foyer le jeudi, atelier hip hop le vendredi.

Pour bénéficier des activités du Micado, les jeunes ont le choix entre deux systèmes d'adhésion : l'entrée libre (gratuite) ou le passeport jeune (20 €/an) donnant accès à un plus grand nombre d'activités et d'avantages (droits d'entrée et séjours à demi-tarif).



## Contactez les services

### Le service Educatif

Il est chargé des relations avec les écoles et de l'organisation des dispositifs de loisirs pour les mineurs (périscolaires, journées de vacances, séjours, cantine...).

#### Horaires d'ouverture en semaine scolaire

Lundi, mardi et jeudi : 8h15-12h et 14h30-17h45

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 8h15-12h et 14h30-17h30

#### Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h30-17h30

Mercredi : 9h-12h

#### Coordonnées

11 rue du Grand Noyer

Tél. : 01 64 49 59 45

Fax : 01 64 49 59 48

Courriel : [educatif@lavilledubois.fr](mailto:educatif@lavilledubois.fr)

#### Elu référent

Frédéric Delattre, maire adjoint chargé du secteur Educatif, se tient à votre disposition et reçoit sur rendez-vous le mardi en soirée.

### Le service Petite enfance

#### Horaires d'ouverture

Accueil au service Éducatif (horaires ci-dessus)

#### Permanence

Permanence sur rendez-vous de la responsable du service, le mardi de 18h30 à 20h, au 23 rue du Grand Noyer.

#### Coordonnées

Tél. : 01 69 63 32 77

Courriel : [petiteenfance@lavilledubois.fr](mailto:petiteenfance@lavilledubois.fr)

#### Elue référente

Anne Berchon, maire adjointe chargée de la solidarité en direction de la famille et de la petite enfance

### Le Micado

#### Horaires d'ouverture de l'accueil des jeunes

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 17h-19h

Mercredi : 13h30-19h

#### Pendant les vacances

Lundi : 13h30-19h

Du mardi au vendredi : 10h-19h

#### Coordonnées

Tél. : 01 69 63 34 12

Courriel : [micado@lavilledubois.fr](mailto:micado@lavilledubois.fr)

#### Elue référente

Marie-Claude Mortier, maire adjointe chargée de la jeunesse et des sports

### Le service Culturel

#### Coordonnées

Tél. : 01 64 49 55 40

Courriel : [culture.sport@lavilledubois.fr](mailto:culture.sport@lavilledubois.fr)

#### Elue référente

Martine Peureux, maire adjointe chargée de la culture, des associations, des manifestations et du jumelage



Les comptes rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage officiel en mairie et sur les panneaux du mobilier urbain. Ils sont également téléchargeables sur le site internet de la ville [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) (rubrique Conseils Municipaux).

## Conseil municipal du 3 mai 2011

Décision d'autoriser le maire à signer les avenants n° 2 aux conventions d'investissement d'aide financière de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour la **création d'une halle** en extension du centre de loisirs de la Croix Saint Jacques et la création d'une structure d'accueil de loisirs maternel en centre ville.

Décision d'autoriser la demande de subventions **d'équipements publics dans le quartier des "Bartelottes"**, dans le cadre d'un contrat régional-départemental.

Relativement au nouveau pacte financier d'Europ'Essonne, **approbation de la baisse de 1 % de l'attribution de compensation** de la commune de La Ville du Bois par rapport à l'attribution de compensation perçue en 2010.

Election de **Madame Mortier, membre du premier collège du CISPD**

(Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Décision d'autoriser le maire à signer la convention de mise à disposition de personnel de la commune au profit du Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry (SIRM) pour la distribution de plaquettes pour la nouvelle collecte des ordures ménagères.

Décision d'autoriser le maire à signer la convention de subdélégation au Conseil Général de la compétence des **transports scolaires** sur circuits spéciaux.

Décision d'autoriser le maire à signer tout document permettant l'organisation :

- par le service Educatif, d'un **séjour pour les 8-11 ans à Saint Bazilles-de-Putois** (34), du 7 au 16 juillet 2011 ;

- par le Micado, d'un **séjour pour les 11-17 ans à Annecy**, du 2 au 9 juillet 2011.



Séjour à Annecy du 2 au 9 juillet 2011

Décision d'autoriser le maire à signer tout document relatif à la cession gratuite des parcelles cadastrées AN n° 556 et AN n° 557, au profit de la commune.

Décision de déposer la demande de permis de démolir relative aux bâtis situés parcelle AE n° 386, rue des Ecoles, concernant l'ancien restaurant scolaire et le local annexe.

## Conseil municipal du 17 juin 2011

Election des délégués et délégués suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de **l'élection des sénateurs**.

Décision d'étendre l'objet de la régie d'avance du service Jeunesse aux achats de nourriture pour les ateliers et pour l'organisation de sorties multiples ou de séjours en faveur de la jeunesse, en fixant le montant de l'avance à 3 500 € mensuel.

Approbation du règlement local de la publicité, des enseignes et préenseignes.

### Election des sénateurs : quelques explications

Jusqu'en 2008, le Sénat était renouvelé par tiers tous les trois ans. Depuis 2011, il est renouvelable par moitié, en deux séries, tous les trois ans, pour tenir compte de la réduction de neuf à six ans de la durée du mandat sénatorial. L'Essonne est concernée par le renouvellement de 2011.

Dans chaque circonscription, le collège électoral se compose de l'ensemble des conseillers généraux, des conseillers régionaux, des députés de la circonscription, mais surtout de conseillers municipaux et de délégués des conseils municipaux qui représentent 95 % des électeurs des sénateurs.

# Conseil municipal du 30 juin 2011

Décision d'arrêter le projet de **Plan Local d'Urbanisme** de La Ville du Bois (lire en page 17) et de communiquer, pour avis, sur le sujet.

Autorisation d'acquérir les parcelles suivantes :

- parcelle boisée cadastrée section H n°55 située Bois de la Turaude ;
- parcelle boisée cadastrée section E n°1236 située au lieu-dit "Le Gros" ;
- parcelle AC n° 455 située au 6 rue Ambroise Paré.

Décision de déclasser et de céder une parcelle de 19 m<sup>2</sup>, située 12 bis chemin des Acacias.

Décision **d'augmenter de 1,8 % les tarifs** des services publics 2011-2012.

Décision de réévaluer à 200 euros la caution demandée aux usagers de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Décision d'autoriser le maire à signer le contrat de prêt de 800 000 € auprès du Crédit Mutuel pour **financer les opérations d'investissement**.

Décision d'annuler le titre 1298 émis sur l'exercice 2010 pour un montant de 22,50 €.

Décision de sortir de l'inventaire communal certains véhicules.

Décision de procéder à l'ouverture et aux virements de certains crédits.

Affaire Semardel : décision de procéder à l'émission d'un titre de recette de 173 846,48 € au compte 7875, en reprise de provision, et à l'émission d'un mandat de 173 846,48 € au compte 673.

Syndicat mlxte de la Vallée de l'Orge Aval :

- approbation de l'adhésion des communes de la Charmoise au SIVOA pour les compétences rivière et assainissement (transport et épuration) ;
- approbation des statuts actualisés du SIVOA.

Décision d'autoriser le personnel communal à effectuer, en cas de circonstances exceptionnelles, durant leur activité ou lors de certaines manifestations, un nombre d'heures supplémentaires supérieur au quota de 25 heures par mois fixé par la réglementation. La durée quotidienne du travail des agents concernés ne pouvant dépasser 10 heures.

Décision de modifier le tableau des emplois permanents.

Décision d'attribuer à Monsieur Jean-Pierre Pagola, Trésorier de Palaiseau, chargé des fonctions de receveur de la collectivité, une **indemnité de conseil et d'assistance** au taux plein, conformément à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Décision de verser une **subvention exceptionnelle** de 200 € à l'associa-

tion Trans-Forme pour aider M. Bouvier à participer aux Jeux Mondiaux des Transplantés.

Décision d'autoriser le maire à signer l'avenant n° 1 à la convention n° 403-2008 d'objectifs et de financement relative à l'**agrément du Relais Assistantes Maternelles** (RAM) signée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Décision d'autoriser le maire à effectuer toute démarche et à signer tout document relatif au renouvellement de l'**agrément** pour une période de 3 ans, au terme duquel une évaluation sera faite avec la **Caisse d'Allocations Familiales**.

Décision d'autoriser le maire à signer la convention de mise en place d'une intervention collective de **préparation à la naissance**, portant mise à disposition du Conseil Général d'un local situé à l'Espace "Les Lutins du Bois".

Décision d'autoriser le maire à signer tout document relatif au **mini-séjour organisé par le Micado** du 14 au 15 juillet 2011 au Futuroscope.

Engagement de la commune à devenir service enregistreur et signature de la convention avec l'Etat concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement de la demande de logement social en Ile-de-France.



Europ'Essonne



## Permanence et ateliers

Retrouvez le spécialiste info-énergie, tous les mois, lors des permanences organisées à la mairie. Prochain rendez-vous : mercredi 19 octobre, de 9h à 12h.

Prochains ateliers "isolation" :

- mardi 11 octobre, de 20h30 à 22h30, à Epinay-sur-Orge (salle annexe Gilquinière de la mairie) ;

- jeudi 17 novembre, de 20h à 22h, à Villebon-sur-Yvette (salle des mariages de la mairie) ;
- jeudi 8 décembre, de 20h à 22h, à Longjumeau (salle Manoukian en mairie).

Informations et rendez-vous : Julien Pourrère (conseiller info-énergie), 01 69 56 50 33



# Le point sur les travaux

## Travaux réalisés



- Avant les vacances d'été, les **abords des équipements** accueillant les enfants ont été sécurisés : devant l'accueil de loisirs du centre ville et devant l'école Notre Dame (photo ci-dessus), poteaux et chicanes ont été installés. Il s'agit d'empêcher les voitures de se garer à ces endroits et ainsi assurer la sécurité des piétons.
- Des enrobés de route ont été réalisés allée du **Bicentenaire**, rues du **Gaizon** et des **Joncs Marins**. Dans ces deux dernières rues, du fait de l'affaissement partiel de la chaussée, c'est toute la structure de voirie qui a été reprise à certains endroits.
- Devant l'école des Renondaines, un nouveau dos d'âne a vu le jour.
- La **buvette du stade** a fait peau neuve (photo ci-dessous). Ses murs sont dotés de bandes rouges aux couleurs du club. Elle dispose maintenant d'installations propres et fonctionnelles : larges vitres, grand évier, réfrigérateur, congélateur...



- Derniers travaux au premier étage du CCAS, qui sont l'aboutissement de ceux réalisés au rez-de-chaussée en 2010 : de nouveaux bureaux accueillent de manière plus conviviale les permanences sociales et juridiques, et la direction de la Petite enfance, qui se rapproche de ses structures.
- A l'Escale, les douches du bas ont été remplacées.

## Travaux en cours

- La **salle multifonctions** à la Ferme de la Croix Saint Jacques prend tournure : la charpente est montée, la couverture va prochainement être réalisée. L'ouverture est prévue au début de l'année 2012.
- Aux tennis, sur le CR 9, le permis de construire du futur "club house" est déposé, les travaux vont démarrer dans le courant du dernier trimestre de l'année.

## Travaux à venir

- Le désamiantage de l'**ancien restaurant scolaire** rue des Ecoles a été opéré au mois d'août. Il est prévu la démolition de ce bâtiment vétuste pendant les vacances de la Toussaint, pour ne pas gêner la circulation et le stationnement aux abords des écoles. L'espace sera aménagé en parking provisoire pour le personnel de la mairie, qui libèrera ainsi des emplacements dans ce secteur.



- Du fait de la sécheresse et d'un arrêté préfectoral, l'aménagement du **Ruisseau Blanc**, dans la continuité du CR 9, n'a été réalisé que fin septembre. Le lit du ruisseau a été nettoyé, les berges ont été "revégétalisées".

## RN 20, un arrêt de bus sécurisé

Suite à l'action concertée des maires de La Ville du Bois et de Ballainvilliers, le Conseil Général a entendu les villes et reconnu l'extrême dangerosité de l'ancien arrêt de bus dit des "Joncs Marins". Cet été, les abords de la RN 20 ont été refaits et un trottoir prolongé le long de la zone commerciale côté La Ville du Bois. Les travaux ont aussi porté sur le déplacement des arrêts de bus de part et d'autre de la chaussée et sur la création d'une voie exclusive pour les bus. Le feu sera prochainement mis en service.



## PLU : enquête ouverte dès le 24 octobre



Le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la Ville du Bois a été élaboré au cours des années 2010 et 2011. Il a donné lieu à de nombreuses réunions de travail. La concertation a été organisée conformément aux modalités prévues par la délibération du 13 février 2009. Elle a permis aux Urbisylvains de s'exprimer sur leurs souhaits et leurs besoins, et sur les orientations proposées par l'équipe municipale.

Au final, il apparaît que les principales évolutions porteront sur la restructuration des abords de la RN 20, le centre ville pour un projet de réhabilitation et de mise en valeur (extension de l'hôtel de ville, petites opérations de logements bien intégrés, protection et mise en valeur d'éléments du

patrimoine, aménagement de l'espace public pour la sécurité et le confort des piétons...) et les Bartelottes pour un projet d'accueil d'équipements publics et de quelques logements. Pour le reste sont confirmés les objectifs de protection des zones naturelles et notamment des zones boisées, de préservation des quartiers d'habitations individuelles, afin de conserver la qualité du cadre de vie et de conforter les zones d'activité économique existantes.

Le projet fera l'objet d'une enquête publique, du 24 octobre au 30 novembre. Il sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal, tel qu'il a été arrêté, en tenant compte des observations formulées lors de l'enquête publique. Un mois après son approbation, c'est à dire début 2012, le PLU deviendra applicable et remplacera alors le Plan d'Occupation des Sols actuel.

Vous êtes invités à consulter le procès verbal du conseil municipal du 30 juin 2011, très complet sur le sujet (téléchargeable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr), onglet vertical "Conseils municipaux").

### Dates de l'enquête publique

Le dossier est consultable aux services Techniques, 20 rue Ambroise Paré, du 24 octobre au 30 novembre. Un registre est à la disposition du public.

En novembre, le commissaire enquêteur, Monsieur Guénet, recevra les Urbisylvains :

- le jeudi 3, de 14h à 17h ;
- les samedi 19, vendredi 25 et mercredi 30, de 9h à 12h.

## L'entretien des espaces extérieurs à l'automne

L'automne pointe le bout de son nez.

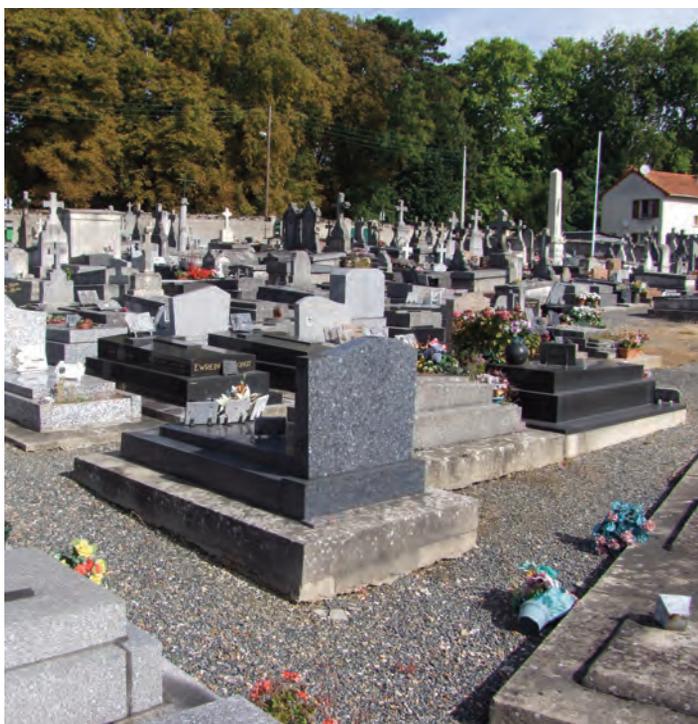
Pour les Espaces verts de la ville, il s'agit de remplacer les arbustes, de tailler, d'élaguer, de désherber, d'arracher les fleurs de l'été, de ramasser les feuilles mortes qui auront réussi à éviter la balayeuse.

Il est demandé aux propriétaires et locataires de ramasser les feuilles qui jonchent leur trottoir.

La ville remercie les Urbisylvains consciencieux et incite les autres à le faire, car les trottoirs recouverts de feuilles mortes deviennent dangereux.



# Le cimetière, lieu de vie



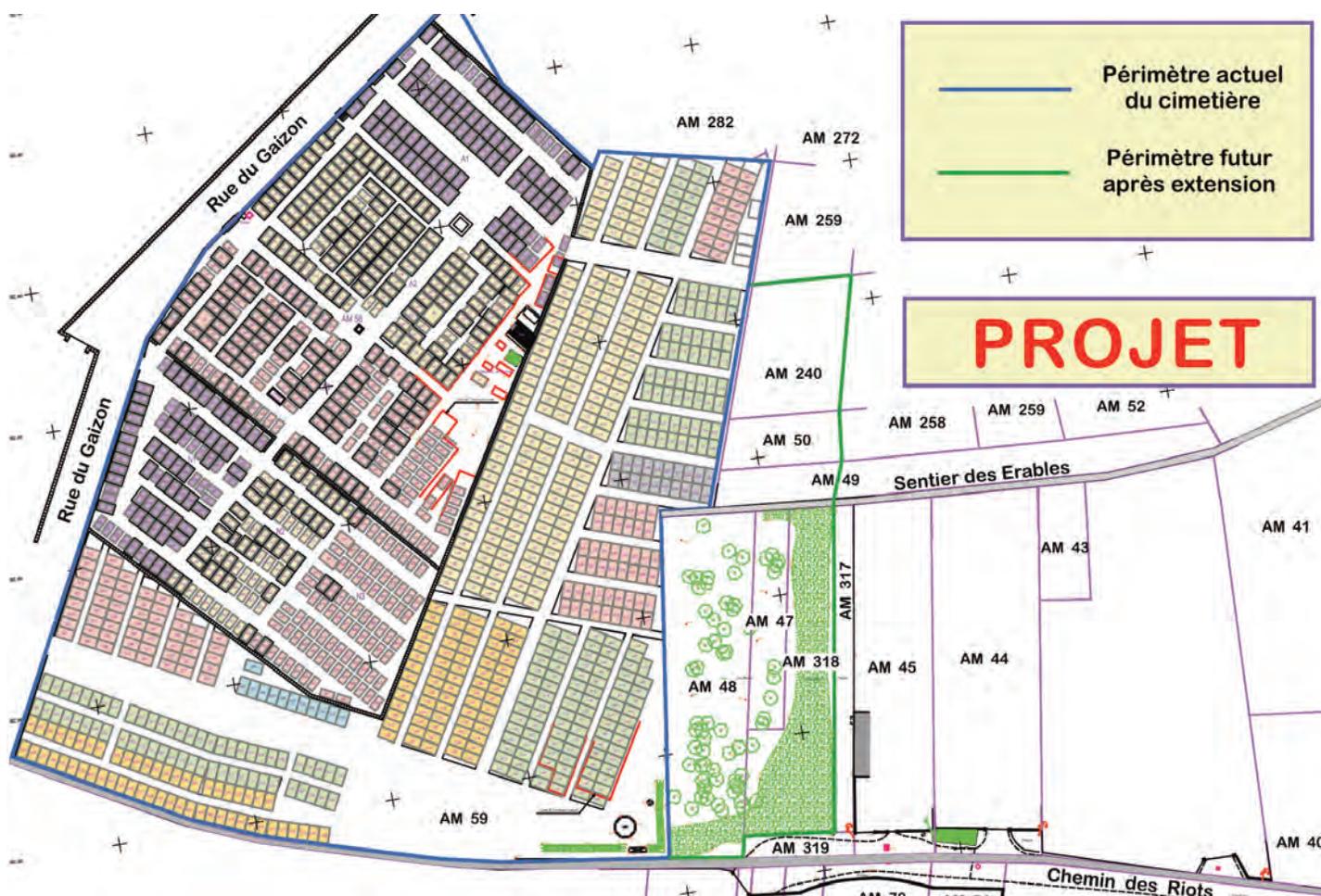
Le cimetière actuel ne convient plus aux pratiques, de plus en plus répandues, liées notamment à la crémation et au besoin de déposer les urnes contenant les cendres.

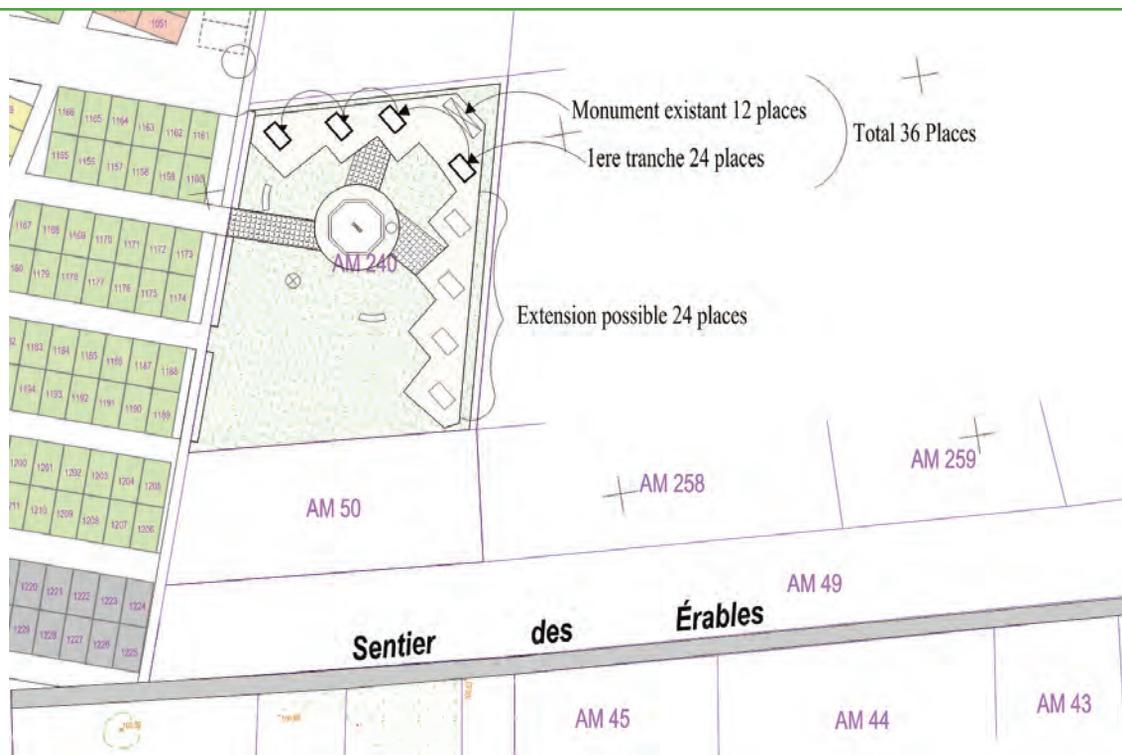
Il a fallu également prendre en compte l'augmentation de la population, l'accessibilité des lieux à tous les publics, les problèmes d'inondation en partie basse du cimetière. De plus, l'aspect "terrain vague" ne se prêtait pas au recueillement.

Plus pragmatiquement, il a été relevé que le nombre de concessions classiques offertes était insuffisant, que le découpage en zones "temporelles" (15, 30 et 50 ans) n'était plus adapté, que l'accueil du public et l'accès aux tombes était devenu difficile.

C'est pourquoi la municipalité a décidé d'étendre et d'aménager l'espace.

Une réunion vient d'avoir lieu, le 24 septembre, avec la population. Les remarques vont être prises en compte, mais d'ores et déjà, nous pouvons donner les grandes lignes du projet. Les travaux devraient démarrer au début de l'année prochaine.





Plan d'extension du columbarium

## Le projet

- Le cimetière va être étendu, après acquisition de parcelles sur le flanc Est.
- La circulation interne et externe va être réorganisée (la circulation des véhicules de service sera déportée sur le flanc sud, le long de la partie étroite du chemin des Riots).
- Des parkings véhicules vont être aménagés pour les usagers, côté rue du Gaizon et côté chemin des Riots.
- Pour un souci de simplification administrative, la mixité des zones va devenir la règle.
- Une entrée piétons côté parking des Riots va être réhabilitée. Une allée pilote sera revêtue à titre d'essai d'un revêtement spécial, avant la généralisation progressive à l'ensemble du cimetière. Si les essais sont concluants, le gravier disparaîtra, facilitant ainsi l'accès handicapés.
- Le columbarium va être déplacé, quittant sa position actuelle en terrain bas inondable pour aller dans la zone d'extension. Il sera également agrandi.
- Des pelouses en attente de concession vont être semées, ainsi que des haies pour séparer les zones d'accès et de service (containers) de celles abritant les tombes.
- Le chemin des Riots va être élargi à 6 mètres et totalement repris. Il sera doté à l'extrémité ouest (côté cimetière) d'une raquette de retournement et d'un parking. Les servitudes seront enfouies (Edf, Eaux, Très Haut Débit...). C'est également à cet endroit que sera aménagée la nouvelle entrée piétons du cimetière.
- Une partie du sentier des Erables va entrer dans le domaine privatif (lire l'encadré).

Ces aménagements sont le fruit d'un long travail réalisé par des élus et des agents de la commune, en concertation avec la population.

Un document complet est téléchargeable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) (cadre de vie > Aménagements).

### Déclassement partiel du sentier des Erables

Suite à la non utilisation du sentier des Erables et à la demande des riverains, une portion sera prochainement déclassée, c'est-à-dire qu'elle entrera dans le domaine privatif. Ainsi, la ville récupérera une partie de terrain, ce qui lui permettra d'étendre le cimetière.

Le dossier pourra être consultable à partir du vendredi 4 novembre, aux services Techniques (20 rue Ambroise Paré), aux heures d'ouverture\*.

Un registre sera mis à la disposition du public.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Guénet, recevra les Urbisylvains, aux services Techniques, le samedi 19 novembre, de 9h à 12h.

\* Les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, les mercredis et samedis de 8h45 à 11h45

# Ordures ménagères, en savoir plus

## Une nouvelle déchèterie pour les Urbisylvains



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les Urbisylvains peuvent de nouveau se rendre à la déchèterie. Attention, c'est désormais celle de Villejust qui les accueille.

L'accès est toujours gratuit. C'est directement sur place que le badge d'accès est remis au chauffeur lors de son premier passage, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Seules les voitures particulières, avec ou sans remorque, et les véhicules utilitaires dont le PATC (poids total autorisé en charge) ne dépasse pas 5,5 tonnes, sont autorisés.

Il est possible d'effectuer jusqu'à cinq passages par mois, mais un seul le week-end, en raison de la forte affluence les samedis et dimanches.

Située chemin départemental 118 dans la zone industrielle de Courtabœuf, la déchèterie de Villejust est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 17h45 (sans interruption), le dimanche et certains jours fériés, de 9h à 12h45. Fermeture les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 14 juillet, 15 août, 25 décembre.

Pour en savoir plus : [www.siom.fr](http://www.siom.fr)

Renseignements : 01 64 53 30 36 / 00 ou [contact@siom.fr](mailto:contact@siom.fr)



## Le saviez-vous ?

Que deviennent les déchets collectés ? Zoom sur la chaîne du tri.

**Acier (boîtes de conserve, canettes)** : l'acier est transporté à l'aciérie où il est broyé, fondu puis étiré et transformé en bobines, en barres ou en fils. L'acier arrive ainsi chez les industries clientes qui le transforment en nouveaux produits.

**Carton (emballages et briques alimentaires)** : le carton est transporté à la papeterie. Les fibres sont raffinées puis essorées, séchées et pressées. On obtient de la feuille de papier qu'on enroule en de grosses bobines. Une fois à la cartonnerie, on décline ces feuilles de papier soit en nouveaux produits, soit en emballage.

**Verre (bouteilles et bocaux)** : le verre brut est broyé puis fondu à plus de 1500 degrés. Après cette opération, le verre peut prendre n'importe quelle forme, mais il est le plus souvent transformé en bouteilles. Les bouteilles recyclées sont remplies et conditionnées au centre d'embouteillage.

**Plastique (bouteilles et flacons uniquement, avec leur bouchon)** : les plastiques sont compactés, puis transportés vers un centre de régénération. Ils sont broyés en paillettes et plongés dans l'eau. Les paillettes et les granulés sont ensuite envoyés au recycleur qui les transforme en nouveaux produits ou en emballages.

**Aluminium (canettes, aérosols)** : l'aluminium est compacté en balles pour être transporté vers un centre d'affinage. On broie l'aluminium, puis on le passe au four pour être fondu. On peut alors le couler en lingots ou le transporter sous sa forme liquide. L'aluminium arrive ainsi chez les industries clientes qui le transforment en nouveau produit.

## Rappel sur les déchets électriques (électroménager...) et électroniques (ordinateurs...)

Ces déchets ne sont pas collectés sur la commune. Deux solutions s'offrent aux habitants :

- ramener leur appareil usagé en magasin lors d'un achat, les commerces ayant obligation de leur reprendre ;
- l'emmener à la déchèterie de Villejust. Attention : à la 1<sup>ère</sup> visite, se munir des documents nécessaires à la délivrance de la carte personnelle d'accès.

## La gestion des déchets

Le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry), indépendant des services municipaux, vient de déménager. Les bureaux sont situés 12 rue Ambroise Paré. Le SIRM Ordures Ménagères est toujours joignable au 09 67 00 49 92 ou [sirm91@laposte.net](mailto:sirm91@laposte.net).

Les Urbisylvains vont dès la fin de l'année recevoir dans leur boîte aux lettres, tous les 6 mois environ, une lettre d'information faisant le point sur la collecte des déchets.

# Requalification de la RN 20, où en est-on ?



*Tous les Urbisylvains se posent des questions, les associations se mobilisent, les rumeurs courent. Quelle est la situation exacte concernant le réaménagement de la RN 20 ?*

Pour rappel, le Syndicat mixte d'étude RN 20 a été créé fin 2009. Composé de représentants du Conseil Général, des intercommunalités et des communes riveraines, ce syndicat a pour objet :

- de réaliser un schéma de référence pour la requalification urbaine et économique de la RN 20 autour d'un transport en commun en site propre (TCSP) reliant Arpajon à Massy en moins de 40 minutes ;
- d'être l'interlocuteur du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) pour l'implantation de ce TCSP ;
- de trouver des financements ;
- d'impulser une réflexion avec les communes pour réglementer la publicité le long de la RN 20 (La Ville du Bois vient de voter un nouveau règlement local de publicité

qui va permettre de diminuer drastiquement, dans un délai réglementaire de 2 ans, le nombre et la taille des panneaux publicitaires).

L'étude, qui est encore en cours, a permis de dégager un consensus de principe entre les membres, ce qui est indispensable pour intégrer les orientations prises dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de chaque commune.

Pour ce qui concerne La Ville du Bois, le boulevard urbain aura une largeur de 33 mètres. Le tracé exact n'est pas encore figé ; il ne sera pas rectiligne pour éviter un effet corridor de Longjumeau à Montlhéry. Les surfaces nécessaires seront prises de façon équitable sur les territoires des communes concernées.

La hauteur des constructions le long du boulevard sera variable avec un maximum de R+3 avec attique (soit rez-de-chaussée + trois étages + combles partiels).

Sur le tracé, il y aura 4 carrefours à feux (centre commercial VDB, Joncs Marins, Cailleboudes, Graviers) et 3 stations TCSP (Joncs Marins, Cailleboudes et Graviers). Les emplacements précis de ces carrefours et de ces stations, ainsi que le tracé du boulevard urbain, devraient être soumis au vote avant la fin de l'année.

Il faut comprendre que l'approbation du projet ne permettra pas de commencer des travaux d'importance. En effet, l'étude est basée sur la création d'un TCSP qui doit être entériné par le STIF et il faut monter le financement. Les démarches administratives nécessaires, compte tenu du calendrier de mise en place de la nouvelle organisation territoriale (élections des nouveaux conseillers territoriaux en 2014, en remplacement des conseillers régionaux et généraux), ne devraient pas aboutir avant 2014 et un début de rénovation n'est pas possible avant 2015... voire 2016.

Malgré ces dates lointaines, cette étude est très importante car, prise en compte dans les PLU des communes, elle permettra de préparer correctement l'avenir et de réaliser des opérations ponctuelles cohérentes.

Ainsi, pour La Ville du Bois, le projet dit RGC (création de logements au coin de la RN 20 et de la rue des Cailleboudes) va débuter en 2012. Par ailleurs, en accord avec les communes voisines Ballainvilliers et Saulx-les-Chartreux, et avec l'appui d'Europ'Essonne, nous demanderons au Conseil Général la réalisation à court terme du rond point du Petit Ballainvilliers pour faciliter l'accès au Val d'Orge sans passer par le rond point du centre commercial de La Ville du Bois.



*Dans "le Forgeron" de mai 2011, le magazine de Montlhéry, un article est paru sur la RN 20, faisant l'écho de la position de trois associations locales. Nous en reprenons ici le contenu intégral.*

## **RN 20 : s'unir pour être mieux écouté**

*Trois associations, "A10 gratuite", présidée par Mr Jean Claude Lagron, "Bien Vivre à la Ville du Bois" présidée par Mr Gérard Tessier et le "Comité Nationale 20", présidé par Mr Thierry Monod, ont décidé d'unir leurs potentiels pour que leurs revendications, qui se rejoignent en de nombreux points, soient enfin véritablement écoutées par les élus, entendues par l'Etat afin que de véritables décisions soient prises. Quelles sont les revendications majeures de chaque association et dans quel contexte se posent-elles ?*

### **Ce que veut "A10 gratuite"**

Créée en juillet 2001 "A10 gratuite" agit pour la défense des usagers et des riverains des tronçons franciliens des autoroutes A10-A11 et pour leur gratuité. Ses objectifs sont donc à la fois économiques, sociaux et environnementaux. "A10 gratuite" ne revendique pas un privilège. Elle demande que le principe d'égalité des franciliens dans l'accès aux infrastructures autoroutières soit respecté. Cet état de fait a de multiples conséquences dans tout le sud francilien.

Tout d'abord, le péage coûte très cher aux franciliens du bassin de l'A10, bassin dépourvu de transports collectifs alternatifs. Il peut en coûter 1 500 € par an pour un usager pour ses trajets domicile-travail. En second lieu, le péage provoque un transfert considérable de trafic automobile et poids lourds sur le réseau secondaire (dont la RN 20), au détriment des populations riveraines, de l'environnement, de la sécurité routière, des finances locales.

La gratuité des tronçons franciliens A10-A11 est financièrement parfaitement réaliste.

C'est au cours de son action que "A10 gratuite" a pu prendre toute la mesure que le combat qu'elle mène depuis dix ans répond directement aux préoccupations des populations riveraines de la RN 20. Elle se félicite des liens coopératifs établis avec les associations qui les représentent, notamment le "Comité Nationale 20" et "Bien Vivre à la Ville du Bois".

Aujourd'hui des négociations sont enfin engagées avec l'Etat en présence des acteurs concernés par ce dossier. Leur succès dépendra de la poursuite et du renforcement de la mobilisation des populations et des élus mais aussi, et surtout, de la volonté du gouvernement pour aboutir à de justes et efficaces décisions. La solution durable des problèmes entourant le trafic sur la RN 20 en dépend.

Pour en savoir plus : <http://a10gratuite.free.fr>

Contact : [a10gratuite@free.fr](mailto:a10gratuite@free.fr)

### **Ce que veut "Bien Vivre à La Ville du Bois"**

Comme toutes les communes jouxtant la RN 20, La Ville du Bois devient une zone de transit, principalement aux heures de pointe

du matin et du soir, lorsque l'axe est saturé. Insécurité des piétons, saturation des voiries principales non adaptées, pollutions et nuisances diverses sont notre lot quotidien.

Nous avons engagé un partenariat avec "l'Association A10 Gratuite", car la gratuité de l'A10 pour les Sud Franciliens allègerait le trafic sur la RN 20. En effet, différentes études effectuées sur les jours de la semaine, montrent qu'environ 80 % des véhicules empruntent la RN 20 pour des liaisons domicile/trajet.

Par ailleurs, du point de vue de "Bien Vivre à La Ville du Bois", une volonté affirmée de l'Etat et des Collectivités Territoriales concernées de réussir la requalification de la RN 20 en boulevard urbain, allée à une offre de transports en commun adaptée, représente une opportunité majeure d'améliorer notre cadre de vie.

Pour en savoir plus : [www.bvvb.org](http://www.bvvb.org)

Contact : [info@bvvb.org](mailto:info@bvvb.org)

### **Ce que veut le "Comité Nationale 20"**

Depuis plus de 40 ans, les habitants des villes traversées par la RN 20 en Essonne revendiquent auprès des élus de droite comme de gauche, la réduction du trafic sur cet axe. Les raisons en sont évidentes, dangers, pollutions, bruits (78 dB)... Certaines portions de la RN 20 ont été adaptées ce qui montre que lorsqu'un élu le souhaite, cela devient possible : le trafic y a été réduit, les abords aménagés, la vitesse diminuée, permettant aux habitants de vivre normalement à ses abords. Ce n'est pourtant toujours pas le cas des villes comme la Ville du Bois, Montlhéry, Linas ou tant d'autres. Une récente étude de l'Institut National Veille Sanitaire (INVS) publiée en mars 2011, baptisée Aphekom, a confirmé qu'en France, la pollution aux microparticules était responsable de milliers de décès et qu'une réduction de ces polluants, émis par les moteurs diesel, pourrait sauver au moins 25 000 personnes par an. Or la RN 20, du fait de son trafic, émet non seulement des microparticules mais aussi un excès de dioxyde d'azote et de benzène, un cancérigène. Selon Air Paris, les abords de la RN 20 sont une des zones les plus polluées d'Ile-de-France.

Le trafic sur la RN 20 est 7 fois plus important et des écoles comme celle du Sacré Cœur à Montlhéry, où des enfants de la maternelle ou CM2 passent leurs journées, est située à moins de 100 mètres de la RN 20 !

C'est pourquoi, le Comité Nationale 20 réclame de manière urgente la réduction immédiate de la vitesse à 50 km/h dans les zones habitées traversées par la RN 20, la création de passages protégés, et la mise en place de dispositifs faisant respecter l'interdiction de circulation des poids lourds (les 3 000 poids lourds par jour émettent la pollution de 30 000 voitures)."

Pour en savoir plus : [www.comite-nationale-20.fr](http://www.comite-nationale-20.fr)

Contact : [comitenationale20@gmail.com](mailto:comitenationale20@gmail.com)



## Bilan de l'été des accueils de loisirs



Les enfants ont été particulièrement nombreux cet été (lire "Les chiffres de l'été" ci-dessous) ! Ils ont été plongés dans des ambiances différentes autour du thème de "l'Aventure".

- En juillet : Kho-Lanta, Indiana Jones, Pirate des Caraïbes et Robinson Crusoé.
- En Août : Tarzan, Tintin, L'île au trésor et Lucky-Luke.

Les sorties prolongeaient le thème exploité pendant les activités. De grands moments de détente, de rire et de grands jeux ont ravi les enfants.

### Les chiffres de l'été

- Ce sont 150 enfants d'âge maternel et 200 enfants d'âge élémentaire qui ont fréquenté les accueils de loisirs cet été (soit près de 50 % des élèves de l'année 2010-2011)
- Plus de 30 animateurs mobilisés pour proposer activités et sorties en toute sécurité
- 33 sorties (demi-journée ou journée complète)
- 6 veillées (19h-21h) avec 20 enfants par soirée
- Le mardi 5 juillet, les accueils ont accueilli 180 enfants
- 2 structures ouvertes début juillet et fin août pour mieux accueillir les enfants
- 44 places de séjour proposées pour les enfants de 6 à 11 ans

## Conseil santé

Pour permettre aux enfants de grandir encore plus sainement, pensez à favoriser les fruits ou compotes si vous êtes des incondtionnels des "encas du cartable" ! Evitez les gâteaux trop sucrés et/ou saturés en graisse (à base d'huile hydrogénée ou de palm). Vous participerez ainsi à la lutte contre l'obésité et à la prévention des maladies cardiovasculaires.

Informations complémentaires : Fédération Française de Cardiologie, [www.fedecardio.com](http://www.fedecardio.com)



## Prévention & Sécurité

### Zones bleues



Le stationnement en zone bleue est gratuit mais limité dans la durée ; il est signalé par un panneau et un marquage au sol bleu. Il permet aux automobilistes de trouver plus facilement une place de stationnement dans la journée. Il est réglementé que les automobilistes peuvent se procurer en mairie.

C'est pourquoi, ces prochaines semaines, la police municipale va vérifier le respect de ce stationnement sur tous les parkings concernés. Tout abus sera sanctionné.

Renseignements : police municipale, 01 64 49 55 60



## Réunions futurs parents

“J'attends un bébé, je m'informe...”, à l'espace “Les lutins du Bois” (en face de l'Escale, derrière la crèche), jeudi 20 octobre, à 9h, avec des représentants de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) : le suivi de l'enfant et de la mère, l'allaitement, les visites post-natales...

## Se renseigner sur la petite enfance

Les permanences sur rendez-vous de la responsable du service, Chrystelle Noirod, qui ont lieu le mardi de 18h30 à 20h, se déroulent désormais au 23 rue du Grand Noyer. Pour la joindre, contacter le 01 69 63 32 77.

Pour tout renseignement d'ordre général sur la petite enfance, contacter le secrétariat du service Educatif au 01 64 49 59 45.

## Les rendez-vous d'octobre

### Le “biblio-bébé”

Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

A la bibliothèque, le vendredi 21 octobre, de 10h à 11h. Sans réservation.

### Permanences du camion PMI “Le balladin”

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges) :

- consultations avec le médecin, les vendredis 14 et 21 octobre, toute la journée ;
- consultations “pesée et conseils”, les mardis 4 et 18 octobre, de 9h15 à 12h30.

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

### Programme “1, 2, 3 Soleil”

L'accueil parents-enfants est un espace de jeux, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Prochaines séances les vendredis 14 (jeux libres ou sortie à la cueillette de Torfou, sur inscription) et 21 octobre (transformation des pommes, dans le cadre de la semaine du goût), de 8h45 à 11h. Sans réservation.

## Témoin ? Faites-le savoir

Vous êtes témoin de troubles à la tranquillité, d'une situation délicate, gênante ou d'une atteinte à la sécurité pouvant avoir des conséquences graves pour autrui ? N'hésitez pas, composez le 17.

## Tranquillité vacances toute l'année

Tout au long de l'été, les services de la police municipale et de la gendarmerie de Nozay, ont assuré la surveillance de plus d'une centaine de domiciles. L'opération a été concluante. Le dispositif est maintenu toute l'année ; pour cela, remplir un formulaire disponible à l'accueil de la mairie (place du Général de Gaulle), au poste de police (15 rue du Grand Noyer) ou téléchargeable sur : [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) (rubrique “Prévention et sécurité”).

## Des mobiles mieux protégés

En cas de vol de votre téléphone mobile, de nouvelles mesures permettent de le rendre inutilisable :

- déclarez à votre opérateur téléphonique le vol afin de désactiver votre ligne ;
- déposez plainte immédiatement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie ;
- fournissez lors du dépôt de plainte le numéro d'identification de votre mobile (numéro IMEI) à relever dès à présent en tapant sur votre téléphone \*#06# ou en contactant votre opérateur.

Le service de police ou de gendarmerie transmettra les données à votre opérateur qui bloquera l'utilisation du téléphone.

En savoir plus : [www.mobilevole-mobilebloque.fr](http://www.mobilevole-mobilebloque.fr)



## Bilan Micado

Ski nautique, via ferrata, accrobranche, plongée sous-marine, parapente furent au programme du séjour organisé par le service Jeunesse sur les bords du lac d'Annecy. Pendant ce temps, en juillet, l'équipe du Micado accueillait 24 jeunes par jour à La Ville du Bois (autant de filles que de garçons). Les jeunes étaient encadrés par Thierry, Marion, Clémence, Wilfried et Camille.



## Social

### Forum sur la perte d'autonomie

Le 4 novembre, de 14h à 22h, se tiendra un forum inter-communal sur la perte d'autonomie. Il est organisé par le CCAS de Morangis, en collaboration avec Europ'Essonne. Renseignements : CCAS de Morangis, 01 64 54 28 38

### Imitation pour la "Semaine Bleue"

Dans le cadre de la "Semaine Bleue", un spectacle est proposé le mercredi 19 octobre aux personnes âgées de 65 ans et plus : il s'agit d'imitation, par Patrick Duchet, et de danse. Le coupon doit être retiré au CCAS, 23 rue du Grand Noyer, entre le 3 et le 12 octobre. Renseignements : CCAS, 01 69 63 32 79

### Colis des anciens



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité offre la possibilité aux seniors de bénéficier d'un colis pour Noël. Ainsi, tout Urbisylvain né avant le 31 décembre 1941 pourra, s'il en fait la demande, recevoir ce colis. Les personnes concernées sont invitées à s'inscrire auprès du CCAS, avant le 12 octobre.

Situé 23 rue du Grand Noyer, le CCAS est ouvert les lundis et jeudis de 14h à 17h, mardis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mercredis de 9h à 12h. Le colis sera distribué courant décembre.

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer sont invitées à contacter le CCAS au 01 69 63 32 79.

## Les permanences sociales d'octobre

- Permanences sans rendez-vous de MediaVipp 91, association départementale d'**aide aux victimes**, le vendredi 28 octobre, de 9h à 12h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Renseignements : 01 60 78 84 20.
- Permanences sans rendez-vous du CIDFF, Centre d'Information sur les **Droits des Femmes et des Familles** le mardi 18 octobre, de 13h30 à 16h30, à Linas (54 avenue de la Division Leclerc). Tél. : 01 60 79 42 26.
- Une **assistante sociale** reçoit au CCAS, sur rendez-vous, le mardi matin et le jeudi matin. Pour prendre rendez-vous : 01 69 79 93 35.
- Le camion **PMI** (Protection Maternelle et Infantile) tient

des permanences le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du mois (consultation médecin), le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois (pesées et conseils), sur le parking de l'Escale. Tél. : 06 80 72 81 94.

- L'association de **prévention des jeunes** Inter'Val accueille, soutient, écoute les jeunes de 12 à 25 ans sur les questions de scolarité, d'emploi et de santé. Tél. : 01 64 49 00 76.
- Un **avocat** reçoit gratuitement, sur rendez-vous, à la Maison de l'Avocat à Evry. Tél. : 01 60 77 11 88.
- La chambre des **notaires** de l'Essonne propose des consultations gratuites à Evry, sur rendez-vous, mardi 18 octobre, de 9h à 12h. Tél. : 01 60 78 01 27.



# Un nouveau visage à la bibliothèque

Discrète mais tout à son aise au milieu des livres et des enfants, Ingrid Faburel est en charge du secteur jeunesse, à la bibliothèque, depuis le 1<sup>er</sup> juillet. C'est une vocation, elle a toujours voulu être bibliothécaire pour enfants, ce qu'elle pratique depuis 14 ans déjà. Son besoin de changement, sa volonté d'être moins plongée dans l'administratif et de retrouver une ville à taille plus humaine pour se rapprocher de la population, la font atterrir à La Ville du Bois. Mère de 3 enfants, Ingrid prépare en parallèle un master de littérature pour la jeunesse.

*Ingrid, à droite, en pleine lecture avec Christelle, qui est aussi venue renforcer l'équipe de la bibliothèque*



## Fête de la science



La fête de la science est le rendez-vous incontournable des jeunes et des moins jeunes, curieux d'en savoir plus sur le monde qui les entoure. Organisée par le service Culturel, l'opération est soutenue financièrement par le Conseil Général de l'Essonne. Voici le programme.

### A la bibliothèque

#### Samedi 8 octobre

- Séance d'animation de l'exposition intitulée "Pas de vie sans chimie" pour aborder les thèmes de la chimie dans la vie quotidienne, la démarche scientifique...  
De 10h à 12h et de 14h à 16h - Tout public
- L'exposition correspondante aura lieu du 8 au 29 octobre, les lundis, mardis, vendredis de 15h à 18h, mercredis de 11h à 18h et samedis de 10h à 16h.

#### Mercredi 12 octobre

L'"Heure du conte" sur le thème de la chimie. Sur inscription auprès de la bibliothèque au 01 64 49 59 41.

A 10h - Enfants à partir de 3 ans

#### Jeudi 13 octobre

Quatre séances d'"Heure du conte" pour les enfants des écoles.

#### Grand jeu concours

Un concours de dessin attend petits et grands, sur le thème : "Choisis un motif, laisse libre cours à ta fantaisie et comme un savant dans son laboratoire, mélange les couleurs et les matières (sables, graines, végétaux, papiers divers, petits objets)".

Les œuvres doivent être rendues au plus tard le vendredi 28 octobre. Remise des prix le vendredi 4 novembre à 16h30 à la bibliothèque.

### A l'Escale

#### Du 11 au 14 octobre

- Des ateliers pédagogiques réservés aux classes sont programmés sur le temps scolaire.
- Exposition intitulée "La chimie de A à Z" du Centre de Vulgarisation de la Connaissance composée de nombreux panneaux pour évoquer les différents aspects de la chimie.

#### Samedi 15 octobre

Spectacle ludique et interactif proposé par Fun Science intitulé "Le naufrage du Professeur Van de Graaff". Il s'agit d'un spectacle scientifique, interactif et humoristique, sur le thème de la chimie.

*Pour arriver à quitter l'île "presque" déserte sur laquelle ils ont fait naufrage, le Professeur Van de Graaff et son assistant auront bien besoin de l'imagination et de l'aide de tous les enfants présents. Lancer un projectile insolite, découvrir des matières bizarroïdes, tester une machine plutôt "ébouffante"... voilà quelques-unes des expériences à la fois drôles et spectaculaires auxquelles les enfants seront invités à participer.*

A 16h (durée 1 heure) - Gratuit - Enfants de 3 à 12 ans

## La chirurgie à l'honneur

Une exposition est organisée sur "les chirurgiens de l'Antarctique", du 7 au 13 novembre, à la bibliothèque. Elle suivra une conférence intitulée "l'appendicite, quelle histoire !", vendredi 4 novembre à 20h30, à la bibliothèque également.



## Les Enfants du Vietnam Kim-Yên



Vous avez peut-être croisé certains de ses membres à la Fête de la diversité : fondée par de jeunes Français d'origine vietnamienne en 1994, l'association "Les Enfants du Vietnam Kim-Yên" est depuis juin 2011 domiciliée à La Ville du Bois. Son objet : réunir des fonds pour soutenir des projets en faveur des enfants, dans un pays durement éprouvé par les violences de toutes sortes au cours de ces 50 dernières années.

Dans les premiers temps, elle s'est concentrée sur l'attribution de bourses scolaires dans deux villages de lépreux de Quynh Lap. Puis, en 2001, l'association a été sollicitée par le village de Bao Nham pour la construction d'une école concernant près de 450 enfants. Les villageois, très motivés, ont défini un projet précis et ont également participé à son financement, même si la plus grande partie a été prise en charge par l'association.

Parallèlement, depuis 1995, elle apporte à l'orphelinat de Xa Doai une aide matérielle et médicale en faveur d'enfants le plus souvent abandonnés car fortement handicapés. Progressivement, l'association contribue à mettre en place une véritable structure d'orphelinat avec la construction de plusieurs bâtiments, pour faire face au nombre croissant d'enfants accueillis.

Toutes ces réalisations sont rendues possibles grâce à la générosité des donateurs, à la forte mobilisation de la dizaine de membres actifs et au sérieux du suivi des projets sur place.

Enfin, chaque année, l'association organise une soirée festive qui rassemble plus d'une centaine de personnes autour d'un repas traditionnel et une programmation de qualité, le tout dans une ambiance café-théâtre.

Ouvrez vos agendas : en 2012, le gala aura lieu le samedi 18 février à la salle Jacques Brel de Villebon !

Contact : 01 69 01 05 41 ou [lnphamvan@free.fr](mailto:lnphamvan@free.fr)

## Jumelage : serment renouvelé

Le samedi 3 septembre, nous fêtons les 10 ans du jumelage avec notre ville partenaire Tirschenreuth. A cette occasion, nous avons reçu une délégation de 74 Allemands, composée de familles, joueurs de foot et musiciens. Ils formaient l'orchestre que chacun a pu apprécier, soit le jour de la cérémonie place du Général de Gaulle le samedi matin, soit à l'animation de la messe du dimanche matin, devant le portail de l'église ou encore sur la place Beaulieu.

Les discours des maires et des présidents d'association de jumelage étaient emprunts de sympathie, de convivialité et de joie. Un véritable sentiment de communion entre nos deux villes.

Les cérémonies protocolaires du jumelage ont été suivies d'un moment de détente et d'échanges, autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

## Premier Fest-Noz

Pour la première fois, le Syndicat d'Initiative vous propose de faire la fête dans une ambiance conviviale, avec des groupes de musiciens bretons connus : Le Kervevez, Lies Kordenn et le Bagad Dalc'h Mat, Adrak.

Cette soirée se déroulera à l'Escale le samedi 15 octobre 2011, de 21h à 2h du matin. Une initiation aux danses bretonnes vous sera proposée en début de soirée. Jeunes ou moins jeunes, bretons ou pas, venez faire la fête avec nous ! Vous trouverez sur place crêpes et boissons.

Entrée : 9 €.

Renseignements : 01 69 01 19 33





# Expression des groupes du conseil municipal

*Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.*

## UCVB

Les villes de Tirschenreuth et de La Ville du Bois viennent de fêter leur 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage.

L'amitié, l'élément fédérateur de ces relations, nous a permis de faire connaissance avec ces familles lointaines et pourtant si proches de nous, de par leurs préoccupations, leurs valeurs et leur appartenance à un état, qui avec notre pays entraînent l'Europe, et ceci malgré des difficultés économiques importantes.

L'union fait la force et le repli sur soi n'a jamais rien résolu.

A l'approche des prochaines échéances électorales majeures, ne nous laissons pas tenter par les sirènes qui prônent l'isolement et l'exclusion.

*Pour l'équipe UCVB, Jean-Pierre Meur, tête de liste*

Internet : <http://www.ucvb.fr> – Contact : [ucvb@ucvb.fr](mailto:ucvb@ucvb.fr)



## Vivre Autrement

Je voulais vous faire part de ce texte que m'a envoyé un de mes amis comédien :

« Sans jamais s'être tout à fait arrêté ça recommence de plus belle dans les médias : jeu de masques, mauvaise foi à tous les étages. Epuisant va-et-vient ou des contributions de premier ordre côtoient des crétineries éhontées. Après les logiciels anti spam et anti virus on aimerait voir arriver un logiciel automatique capable d'envoyer « Attention ! L'auteur de cette déclaration te prend pour un profond nigaud »

D'ailleurs ce logiciel existe bel et bien, il s'appelle jugeote, une merveille dont le service marketing n'assume visiblement pas hélas !! C'est donc à vous tous, citoyens urbi sylvains que je propose le défi suivant : alimenter le logiciel jugeote.

Pour nous contacter, des boîtes aux lettres sont à votre disposition à la mairie.

En attendant, nous vous souhaitons une heureuse rentrée scolaire et vous invitons, socialistes ou non, à venir participer aux primaires qui se dérouleront les 9 et 16 octobre.

Bien amicalement.

*Véronique Pujol*

## Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.

## La double vie d'Aïcha



Vous connaissiez Aïcha, gérante d'un magasin d'alimentation à côté de la mairie. Savez-vous que depuis le 18 mai 2011, elle est aussi la patronne d'une pizzeria, commerce de restauration rapide ? Au numéro 49 de la Grande Rue, l'ancien bistrot a laissé la place à quelques tables et chaises, et à une carte variée de pizzas, bun's (sortes de petits pains), tortillas et croque-Monsieur. Ici, pas de sandwiches, de plats grecs ni de crêpes, qui ont déjà leurs spécialistes dans la Grande Rue.

"J'ai compris en écoutant les jeunes qu'il manquait un endroit en centre ville où ils puissent se poser, et consommer à la hauteur de leurs petits budgets", explique Aïcha. "Break'in Pizza" draine des Urbisylvains, de tous âges, qui ne souhaitent pas rester à table trop longtemps ou qui préfèrent se faire livrer. L'équipe (quatre personnes pour l'instant, une cinquième prochainement) sillonne la ville et ses environs, la voiture étant seule autorisée par Aïcha à traverser la RN 20, sécurité oblige. Une 2<sup>e</sup> voiture devrait prochainement renflouer les moyens techniques.

Il n'a pas été facile pour elle d'ouvrir son commerce. Principal problème qui a repoussé le lever de rideau : la double marche, rédhibitoire pour des fauteuils roulants ou des poussettes. Aïcha a donc investi dans une rampe mobile

en aluminium et une sonnette à l'entrée du magasin. Car "malgré l'impossibilité technique de réduire cette marche, il n'était pas question de fermer la porte à qui que ce soit. C'est grâce à l'aide du service Urbanisme de la ville, qui m'a facilité les démarches, que j'ai pu ouvrir. Qu'il en soit ici remercié !".

Aïcha est motivée par sa nouvelle enseigne. "Ce qui me plaît, comme dans mon magasin d'alimentation, c'est de rendre service à la clientèle, d'échanger avec les uns et les autres. Les clients me le rendent bien ; j'ai toujours été bien accueillie à La Ville du Bois."

Depuis son ouverture, Break'in Pizza ne désemplit pas. Tout ça sans publicité, s'enorgueillit la patronne. Aujourd'hui, elle souhaite stabiliser l'équipe. Professionnellement installée à La Ville du Bois depuis fin 2005, elle s'y sent bien et espère y rester longtemps, en bonne entente avec les autres commerces car, précise-t-elle, "nous ne sommes pas sur les mêmes créneaux, nous n'avons pas la même clientèle et donc nous sommes complémentaires." Son souhait le plus cher ? "Participer à la redynamisation du centre ville", lance-t-elle avec conviction. Un souhait partagé par tous.

Break'in Pizza, 49 Grande Rue, tél. 01 69 63 45 15



## 1<sup>ère</sup> bougie pour Art'Immo

Le 1<sup>er</sup> novembre, Art'Immo fêtera sa première année sur la commune, au 19 rue du Grand Noyer. L'agence immobilière est animée par trois personnes, qui habitent La Ville du Bois et Longpont-sur-Orge, et qui connaissent bien le secteur.

Elle propose une activité "classique" de transaction locale dans un triangle géographique composé de Longju-

meau, Nozay et Leuville. Son service international lui permet d'accompagner les professionnels mutés à l'étranger dans leur recherche de bien à acheter. L'agence propose également des placements écologiques (7 % par an, sûrs et non imposables).

Pour en savoir plus : [www.art-immo.com](http://www.art-immo.com)  
Art'Immo, 19 rue du Grand Noyer, tél. 01 69 80 98 17

## Prochains rendez-vous électoraux



Les Français auront deux rendez-vous importants en 2012 : ils voteront pour le président de la République les 22 avril et 6 mai et pour leur député les 10 et 17 juin.

Un 4<sup>e</sup> bureau sera créé pour accueillir la population qui s'étoffe chaque année : il y aura un bureau en mairie, un autre à l'école des Renondaines et deux bureaux à l'Escale. Celui de Marie Curie sera donc supprimé.

### S'inscrire

Pour pouvoir voter, les nouveaux arrivants sur la commune et les jeunes ayant atteint 18 ans, qui n'auraient pas encore fait la démarche de se faire recenser, doivent se rapprocher de la mairie, et ce avant le 31 décembre 2011. Conditions pour voter : être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin, avoir la nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques. Amener une pièce d'identité en cours de validité ou périmée de moins d'un an et un justificatif de domicile récent.

## Tickets loisirs jeunes



Le "ticket loisirs jeunes" est une aide financière individuelle réservée aux familles allocataires essonniennes à ressources modestes. Il est destiné à compenser les frais d'inscription des enfants et adolescents (6-15 ans), durant l'année scolaire, à une activité culturelle, artistique ou sportive, ou à un accueil de loisirs.

Pour l'obtenir, il suffit d'inscrire son enfant dans une structure de loisirs à but non lucratif (rattachée à une fédération ou agréée) et de retourner à la Caf l'attestation d'inscription avant le 31 octobre 2011.

Renseignements : 01 69 26 85 40 / 60

## Sein : faites-vous dépister



Le dépistage du cancer du sein permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'un examen de qualité. Celles-ci reçoivent un courrier de la part de l'ADMC, qui travaille avec la CPAM, et qui leur permet d'aller directement dans un centre de radiologie. Dans le cas contraire, elles peuvent se rapprocher de leur médecin ou de leur gynécologue.

Au début de son développement, un cancer du sein peut passer inaperçu, sans provoquer ni fatigue, ni mal-être, ni grosseur palpable. La mammographie de dépistage est le seul moyen de détecter des cancers aux premiers stades de la maladie, quand on ne ressent pas de symptôme. Pensez-y !

En savoir plus : <http://www.e-cancer.fr>

Renseignements : ADMC 91 (Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses dans le département de l'Essonne), 0 810 811 144 (prix d'un appel local), [sein@admc91.org](mailto:sein@admc91.org)

## Enquête de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise actuellement une enquête sur les relations familiales et entre générations en France métropolitaine. Des personnes sondées sont susceptibles d'habiter sur la ville. Préalablement prévenues par courrier, elles seront interrogées par Jean-François Laurent, enquêteur de l'INSEE, qui sera muni d'une carte officielle.

## Taux des impôts locaux maintenus

Dans les prochaines semaines, les Urbisylvains vont recevoir leurs feuilles d'impôt : taxe foncière et taxe d'habitation. Les taux imputés aux foyers par la mairie n'ont pas augmenté depuis 10 ans ; de 1995 à 2001, ils ont même baissé de 10,5 %.



## Fête de la science

Du 8 au 15 octobre

## Réunions futurs parents

Espace "Les lutins du Bois"

**Jeudi 14 octobre, à 9h**

## Fest-Noz

Escale

**Samedi 15 octobre, de 21h à 2h**

## Journée "Bleue"

Escale

**Mercredi 19 octobre**

## Permanence info-énergie

Mairie

**Mercredi 19 octobre, de 9h à 12h**

## Biblio-bébé

Bibliothèque

**Vendredi 21 octobre, de 10h à 11h**

## Enquête publique Plan Local d'Urbanisme

Aux services Techniques

**Du 24 octobre au 30 novembre**

## Forum intercommunal sur la perte d'autonomie

A Morangis

**Vendredi 4 novembre, de 14h à 22h**

## Commémoration de l'Armistice de 1918

Place du Général de Gaulle et cimetière

**Vendredi 11 novembre, à 11h45**

## Pour rencontrer les élus

- Les élus de la mairie vous reçoivent sur rendez-vous. Contacter le secrétariat du Maire au 01 64 49 59 40.
- Guy Malherbe, député de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Contacter le 01 69 01 96 05. Il assure également des permanences sans rendez-vous le vendredi de 14h à 17h à Longjumeau (pôle associatif, derrière la mairie annexe au 3 bis rue des écoles) ou le premier vendredi de chaque mois de 10h à 12h à Monthéry (mairie, 14 rue de la Chapelle).

## La mairie vous accueille

La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, les mercredis et samedis de 8h30 à 12h15.

**Mairie**

**Place du Général de Gaulle**

**91620 La Ville du Bois**

**Tél. : 01 64 49 59 49**



## État-civil

### Bienvenue

09/08/2011 Kenny CAMARA  
 12/08/2011 Lizzie HUET  
 13/08/2011 Zoé LARGE  
 21/08/2011 Louna MEHAREB

### Condoléances

02/08/2011 Jean-Charles PEYRONNIN  
 05/08/2011 Laurent DEMARE  
 05/08/2011 Jacques ARMBRUSTER  
 07/08/2011 Jeanne LE GELDON

